



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

3 juin 2021

L'honorable Jean-Yves Duclos
Président du Conseil du Trésor
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Monsieur Duclos,

Au nom de l'Association nationale des retraités fédéraux, je vous écris pour attirer l'attention sur un problème qui a touché des milliers d'anciens fonctionnaires retraités. Comme vous le savez, en juillet 2020, l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) a accepté une entente d'indemnisation pour les dommages causés par le système de paye Phénix. À l'intention des membres de l'AFPC, ce règlement est d'un maximum de 2 500 \$ pour chaque employé-e ou ex-employé-e ayant eu des problèmes à cause de Phénix au cours des exercices 2016 à 2020.

Au début de 2021, les employé-e-s de l'AFPC ont commencé à recevoir leurs indemnités. Cela s'est fait automatiquement, sans nécessiter de demande. Depuis la signature de l'entente, aucun-e retraité-e n'a reçu d'indemnisation, et le Conseil du Trésor n'a pas fourni de processus de formulaire de réclamation ni d'échéancier sur le moment où l'on peut s'attendre à recevoir des indemnités, se contentant d'indiquer que « les anciens employés pourront présenter une demande de paiement forfaitaire. De plus amples informations sur le lancement de ce processus de demande seront disponibles ultérieurement. »

Au cours de l'année dernière, des centaines de nos membres ont contacté notre bureau national pour s'enquérir au sujet de l'accès à l'argent de leur indemnisation. Bon nombre de ces membres ont éprouvé ou continuent d'éprouver des difficultés prolongées relatives à leur paye ou à leurs impôts, en raison de problèmes causés par Phénix. Nous recevons ces messages plus fréquemment, et la frustration et la colère bien compréhensibles des membres ont également augmenté.

La question a été soulevée à plusieurs reprises au cours de la dernière année auprès de fonctionnaires du bureau du président du Conseil du Trésor, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Services publics et Approvisionnement Canada, ainsi qu'auprès de la ministre des Aînés. Chaque partie prenante a fourni une réponse similaire, à savoir que de plus amples renseignements seront fournis ou disponibles à une « date ultérieure ».

Retraités fédéraux prend son obligation de représenter ses membres au sérieux. Dans cet esprit, et face à la pression et à la frustration croissantes de nos membres, nous nous tournons vers vous pour résoudre ce problème de longue date. Cette entente de dédommagement a été conclue il y a près d'un an. Les employé-e-s



National Association
of Federal Retirees

Association nationale
des retraités fédéraux

ont reçu leurs paiements et il est temps, pour les retraité-e-s affectés par Phénix, de recevoir les leurs. Si le temps continue de s'écouler sans qu'une solution soit trouvée, il serait juste de demander de majorer ces paiements avec des dommages et intérêts supplémentaires.

Au nom de nos membres, nous vous demandons, ainsi qu'à vos représentants, de veiller à ce que les retraité-e-s soient correctement indemnisés, tout comme l'ont été leurs anciens collègues.

Nous avons apprécié la rencontre positive que nous avons eue avec vous en juin 2020, ainsi que votre réceptivité et votre admission, à ce moment-là, des contributions que les fonctionnaires ont apportées et continuent d'apporter. Étant donné votre leadership dans la fonction publique fédérale, nous estimons que vous êtes l'un des ministres responsables des intérêts des fonctionnaires retraités. À l'approche de la Semaine nationale de la fonction publique, la meilleure façon de montrer cette appréciation ne serait-elle pas de veiller à ce que les retraité-e-s soient correctement rémunérés?

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, des juges de nomination fédérale, ainsi que de leurs partenaires et de leurs survivants. Retraités fédéraux est fier de ses 50 ans d'histoire en matière de défense des intérêts de ses membres et de tous les retraité-e-s. En collaboration avec nos bénévoles et 170 000 membres d'un océan à l'autre, nous poursuivons cette tradition de campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes qui visent à protéger les pensions et les prestations durement gagnées de nos membres contre les changements qui les menacent et à appuyer les politiques valables qui améliorent la vie de tous les Canadien-ne-s à la retraite.

Cordialement,

Jean-Guy Soulière
Président, Association nationale des retraités fédéraux